

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2026_C_103

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZA PANIANDY

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE DIX JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Joé BEDIER**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **04/06/2026**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
38	6	4	43

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Adelaïde CERVEAUX, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sarah SALAH-ALY, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Mario MOREAU, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Madame Mayline BRENNUS, Madame Juanita CANIGUY, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Olivier DESIRE, Monsieur Mario EDMOND, Monsieur Christian GOTTE, Madame Asmahane ISSIMAILA HAMIDA, Monsieur Jean Michel JAUZE, Monsieur Xavier MANDRIN, Monsieur Gilles NAZE, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Sylvie PAYET, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Monsieur Dominique PRIX, Madame Gilberte RAYEPIN MOUTOUSSAMY, Madame Nina ROGER, Madame Valentine SERRANO, Madame Marina SITAYA, Madame Marie May TESCHER, Madame Marie Linda VIRAPIN KICHENIN, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Monsieur Laurent VIRAPOULLE, Madame Evelyne VOISIN, Monsieur Jérémy VIDOT BONDAL

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Johnny PAYET, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Sidoleine PAPAYA, Madame Doly RAMSAMY

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Madame Anne CHANE-KAYE-BONE-TAVEL donne procuration à Madame Sarah SALAH-ALY, Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Patrice ELLAMA donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Matthieu K/BIDY donne procuration à Madame Marina SITAYA, Madame Nathalie SEYCHELLES donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Mayline BRENNUS qui accepte, a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2026_C_103

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZA PANIANDY

Le résultat comptable au 31/12/2025 du budget annexe de la zone d'activité de Paniandy s'élève à **(+) 760 478,21 €** toutes sections confondues en tenant compte du résultat antérieur.

Les deux sections présentent les résultats suivants :

- **Section de fonctionnement** : **(+) 628 981,61 €**
- **Section d'investissement** : **(+) 131 496,60 €**

Aucun reste à réaliser n'a été constaté sur l'exercice écoulé.

Ces résultats se décomposent de la manière suivante :

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	4 158 998,89	278 536,95	6,70%
Recettes	4 158 998,89	1 039 015,16	24,98%
Résultat de l'exercice		760 478,21	

FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	2 515 370,59	278 536,95	11,07%
Recettes	2 515 370,59	185 776,27	7,39%
Résultat de l'exercice		-92 760,68	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		721 742,29	
Résultat de clôture (A)		628 981,61	

INVESTISSEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	1 643 628,30	0,00	0,00%
Recettes	1 643 628,30	13 834,15	0,84%
Résultat de l'exercice		13 834,15	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		117 662,45	
Résultat de clôture (B)		131 496,60	

Résultat global de clôture (A+B)		760 478,21	
---	--	-------------------	--

Les principales dépenses concernent les études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la zone.

En ce qui concerne la section de fonctionnement :

Des dépenses réelles ont été réalisées à hauteur de 278 536,95 €, principalement pour les études d'extension de la zone (ch. 011/ 274 693,53 €).

Des loyers ont été encaissés au titre des baux à construction à hauteur de 185 776,27 € (ch.75).

Enfin, l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2024 a été repris en recettes de la section de fonctionnement (compte 002) à hauteur de 721 742,29 €.

En ce qui concerne la section d'investissement :

Les recettes concernent les surloyers encaissés par la CIREST en 2025, soit 13 834,15 €. Ces surloyers permettent aux locataires des locaux de devenir propriétaires du foncier à la fin d'un bail.

L'excédent d'investissement de 2024 a été repris pour un montant de 117 662,45 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-31 relatifs à la désignation d'un président de séance autre que le Président pour le débat et l'arrêt du compte administratif et à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-1-relatif aux dispositions relatives au fonctionnement du conseil municipal applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale,

**Le Conseil Communautaire décide, à la majorité des suffrages exprimés, avec 38 « Pour »,
5 « contres »**

- **D'ADOPTER**, le compte administratif 2025 du « budget annexe ZA Paniandy », conformément au document comptable joint en annexe.
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Madame Mayline BRENNUS

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Joé BEDIER